

16 Février 2015

<https://c.lejssl.com/edition-charolais-brionnais/2015/02/16/du-chantage-a-l-emploi>

LE ROUSSET. - MOBILISATION DES OPPOSANTS AU CENTER PARCS QUI DÉNONCENT « UNE OPÉRATION FINANCIÈRE ».

« Du chantage à l'emploi »

La Commission nationale du débat public débute en avril et durera trois mois. Et les opposants au Center Parcs sont très déterminés.

Ce projet est une grosse arnaque. C'est de la grande finance. Ce n'est ni du tourisme, ni un projet industriel. » Denis Cherel, habitant du Rousset et porte-parole du collectif du Geai du Rousset, ne veut pas être pris pour un pigeon. Déterminé à faire capoter l'implantation du Center Parcs au Rousset, il n'hésite pas à voler dans les plumes de la direction de Pierre et Vacances. « Leur stratégie est scandaleuse. Leur unique projet, c'est de faire un investissement immobilier en générant de l'optimisation fiscale grâce à la loi Censi-Bouvard, via la vente des cottages sur laquelle ils recherchent de grosses marges financières », avance ce professeur exerçant à Charolles. Et ce qui le fait sortir de sa bulle, c'est que cette opération serait orchestrée, selon lui, avec l'assentiment et l'argent des collectivités publiques. « Pierre et Vacances va récolter les dividendes et en cas de problème, c'est nous tous avec l'argent de la collectivité qui allons payer et gérer la maintenance » (voir encadré).

« Chantage à l'emploi »

« Pierre et Vacances fait du chantage à l'emploi. Et ça marche forcément en période de crise. La vérité, c'est que la collectivité publique, donc notre argent, va financer à hauteur de 81 millions d'euros en tout ce projet, soit 15 millions d'euros de la Région et du Département au départ, plus un emprunt de 66 millions d'euros. Et on ne sera remboursé qu'au bout de 20 ans à raison d'un loyer annuel de 4,2 millions d'euros sur 16 ans puisque le protocole prévoit que Pierre et Vacances n'aura à payer qu'au bout de la quatrième année. C'est donc une somme énorme qui est avancée par le contribuable sans que nous n'ayons aucune garantie sur la viabilité économique de ce projet, compte tenu de la baisse d'activité réelle des Center Parcs en France », détaillent encore, d'une seule voix, le porte-parole Denis Cherel et Dominique Cornet, membre du collectif du Geai du Rousset.

Durcissement du conflit encore peu probable

Lundi dernier, les partisans du Center Parcs étaient pourtant réunis au Rousset autour d'un mot d'ordre : créer de l'emploi non délocalisable et faire travailler les entreprises locales.

Avec comme promesse, deux champs captants déjà trouvés dans la Loire pour acheminer l'eau en toute sécurité sur le futur site tout en épargnant les usagers locaux d'une hausse du prix de l'eau malgré le coût des travaux. Encore un sujet de discorde entre partisans et opposants. « C'est faux. L'eau va forcément augmenter pour les locaux. Sans compter la nécessité pour les communes du Rousset et de Marizy de se doter d'une station d'épuration de très haute qualité. Elles devront aussi moderniser tout leur système d'assainissement. Qui paiera sur le long terme ? Sans parler des conséquences écologiques avec l'Arconce, qui prend sa source en amont de l'étang du Rousset et qui va être impactée », s'interrogent les membres du Geai du Rousset.

Des questions en suspens qui devront nécessairement trouver des réponses concrètes avant l'été puisque la Commission nationale de débat public s'arrêtera fin juin.

En attendant, les travaux du Center Parcs pourraient commencer dès début 2016 au Rousset. Sauf en cas de durcissement du conflit comme cela s'est vu récemment en Isère. « On n'en est pas là et on ne le souhaite pas. On est des citoyens d'abord et surtout des contribuables responsables. Pas des fous ni des idéologues », se défend Denis Cherel.

Au cœur des affirmations du collectif, le témoignage d'un économiste qui s'exprimait en décembre dernier dans un sujet diffusé dans le 7-9 de France Inter. Reportage qui soulignait que « l'activité de Center Parcs avait été en baisse au niveau national de 1,3 % en France en 2014, tandis qu'elle était en hausse sur la même année et sur la même durée de 2,5 % en Hollande et en Allemagne. » Conclusion pour les 70 membres du collectif du Geai du Rousset : la pérennité du site n'est pas assurée et les 300 emplois qui vont avec promis par Pierre et Vacances, non plus.

Charles-Edouard Bride